



JUSTICE TOGOLAISE

Aboudou Assouma : la chute silencieuse d'un alchimiste du droit

Le constat est partagé par toutes les couches de la société togolaise sur l'état de la justice. Ce ne sont pas les résultats des sondages Afrobaromètre...

Page 5

LA NOUVELLE TRIBUNE

Hebdomadaire togolais d'investigation, d'analyses, et de publicité

N° 006 du Jeudi 17 Novembre 2016 / Prix : 500 F CFA

ENTREPRISE

Bras de fer OTR - BB Lomé : vers un dénouement

Page 4

LE TOGO À LA CAN 2017 / BATAILLE POUR L'ÉQUIPEMENTIER DES EPERVIERS

La nuit des longs couteaux

- **Guy Lorenzo, le « crisologue » de trop**
- **Comment tout a failli capoter**
- **Sergio Sport dans un rôle trouble**
- **Ouf ! Merci Macron**



Guy Lorenzo, ministre des Sports



Guy Akpovy, président de la FTF



Serge Bénissan, patron de SERGIO SPORT

Sergio Sport # Macron. C'est l'affiche d'un duel d'équipementiers qui pollue l'ambiance autour des Eperviers du Togo, et dans le cadre duquel Guy Madjé Lorenzo, ministre des Sports, a parié sur le

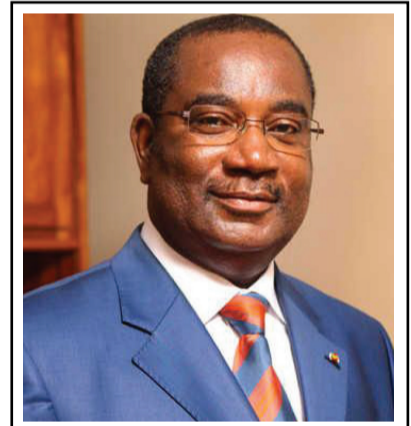
premier qui, au final, a perdu. Déterminé à livrer une guerre sans merci à son homonyme Guy Akpovy, président de la Fédération togolaise de football (FTF), l'ancien ministre du Commerce...

Page 3

NATIONAL

BACKBONE LOMÉ-CINKASSÉ

Le Togo en quête de financement



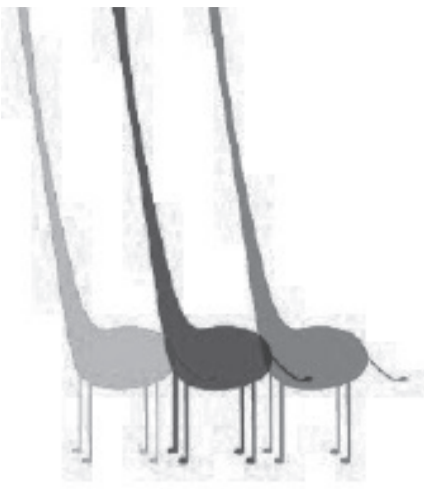
Sélom Klassou, Premier ministre Page 4

CLIMAT

Ce que l'Afrique peut attendre de la COP 22

L'accord de 2001 avait vu, entre autres, le lancement du Mécanisme de développement propre (MDP) qui visait à fournir un appui technologique et financier aux pays en voie de développement pour atténuer les impacts des changements climatiques. À la COP 22, qui se tient à Marrakech du 7 au 18 novembre, des décisions de fond sur la mise en œuvre de l'accord historique de Paris sur le climat sont attendues.

Page 6



AG Partners [≠]
agence conseil en communication

Publicis Africa Group

Stratégie de communication
Organisation d'événements
Conception de spots

Achat d'espace Edition
Conception et création
Relations presse et RP

LE TOGO À LA CAN 2017 / BATAILLE POUR L'ÉQUIPEMENTIER DES EPERVIERS

La nuit des longs couteaux

Sergio Sport # Macron. C'est l'affiche d'un duel d'équipementiers qui pollue l'ambiance autour des Eperviers du Togo, et dans le cadre duquel Guy Madjé Lorenzo, ministre des Sports, a parié sur le premier qui, au final, a perdu. Déterminé à livrer une guerre sans merci à son homonyme Guy Akpovy, président de la Fédération togolaise de football (FTF), l'ancien ministre du Commerce s'illustre de la plus mauvaise des manières dans ce dossier dans lequel jeu d'intérêts, abus d'autorité, copinage, promiscuité, etc., prennent le pas sur la raison. Retour sur les faits.

Elom ATTISSOGBE

« (...) Je tiens à ce que mes instructions soient suivies (...) ». C'est la goutte de trop qui a fait déborder le vase. En effet, cette phrase d'une lettre au contenu discourtois adressée par le ministre des Sports, Guy Lorenzo, au président de la FTF à la veille des matches amicaux des Eperviers du Togo dans le cadre de leurs préparatifs pour la Can Gabon 2017, en a rajouté à la polémique. Dans cette fameuse lettre, le ministre Lorenzo intime l'ordre au colonel Guy Akpovy de se rapprocher de Sergio Sport pour habiller les Eperviers du Togo. Comme s'il était la personne qui donnait la légitimité au bureau exécutif élu de la FTF, une organisation pourtant autonome, regroupant les clubs de football du Togo.

Aux origines Cette affaire d'équipementier des Eperviers du Togo remonte à très loin. Après le désordre installé par les bureaux exécutifs successifs à la FTF, la liste « *Nouvel Elan* » présidée par le colonel Guy Akpovy et soutenue par les plus hautes autorités du pays, malgré le mauvais rôle joué par un ancien conseiller du Président de la République au profit d'une liste concurrente, a réussi à se faire élire aux destinées du football togolais. C'est ainsi qu'aux premières heures de son élection, l'actuel bureau exécutif de la FTF a fait de la qualification des Eperviers du Togo à la CAN 2017, une priorité. Tous les aspects de cette mission ont été passés au scanner, les équipements de la sélection nationale aussi. Surtout que dans un brûlot qu'il avait envoyé au comité de normalisation du football togolais, le défenseur Serge Akakpo s'en est ouvertement pris à la qualité des maillots de l'équipe nationale. La piste Puma s'étant re-

froidie après une première relance de la FTF pour les matches des Eperviers du Togo, il fallait penser à une autre alternative. Recruté dans la foulée, Claude Leroy a mis ses relations de bonne amitié avec l'équipementier Errea qui habille les Léopards de la République Démocratique du Congo (dont le technicien français était le sélectionneur national, NDLR) à contribution pour la suite de la compétition. Montant de la commande : 44.000 euros, soit 28.000.000 FCFA. Le paiement n'ayant pas été effectué à temps pour permettre à la FTF de réceptionner les nouveaux équipements Errea, Sergio Sport entre en jeu, comme pour parer au plus pressé, au regard du calendrier de la phase éliminatoire, déjà qu'il habille la sélection locale de football. « *N'étant pas prêt à 100%, j'ai quand même pu faire quelque chose* », nous confie Serge Bénissan, le directeur général de Sergio Sport. « *Sur les deux matches amicaux à Lomé contre la Zambie et l'Ouganda, le président de la FTF m'a fait savoir que ce sera Errea qui habillera les Eperviers* », ajoute-t-il. « *Errea a encore accusé un retard. Et c'est moi qui ai encore mis mes équipements à la disposition de l'équipe nationale pour ces matches amicaux* », rappelle Serge Bénissan.

Guy Lorenzo dans le mauvais rôle

La qualification inattendue des Eperviers du Togo à la fête continentale du football qui sera célébrée au Gabon l'année prochaine aiguise l'appétit glouton de ceux qu'il convient désormais d'appeler les « *crisologues* ». Et le dernier à s'ajouter à la liste est Guy Madjé Lorenzo, pour le rôle trouble qu'il joue dans le dossier de l'équipementier des Eperviers, faisant souffler

de nouveau sur le football togolais, un vent aux odeurs de crise. Depuis qu'il a pris goût à la paire qu'il forme avec Serge Bénissan, Sergio Sport est devenu « *le chouchou préféré* » du ministre des Sports, celui par qui il jure. Du marketing des matches des Eperviers du Togo à leur habillage, il a toujours soutenu le natif d'Aného qui a pourtant été souvent rappelé à l'ordre par la FTF sur la qualité des équipements qui ne répondait pas aux exigences techniques requises au plan international.

Voulant procéder de manière transparente à la signature d'un contrat avec un équipementier qui habillera les Eperviers du Togo à la CAN 2017, et au regard du



Guy Lorenzo, ministre des Sports

délai requis (19 octobre 2016, NDLR) par la Confédération Africaine de Football (CAF) pour avoir des échantillons de l'équipementier qui habillera les sélections nationales qualifiées pour la CAN 2017, le colonel Guy Akpovy a proposé au ministre des Sports, le lancement d'un appel d'offres public, motivé par l'intérêt que portent plusieurs équipementiers aux Eperviers du Togo. Le ministre a donc dépêché à la FTF le 29 septembre 2016, une délégation de son cabinet composée de Richard Solitoki et de la Personne Responsable des Marchés Publics du ministère des Sports, pour la rédaction du projet d'appel d'offre. Ce qui a été fait. Très vite, le ministre Lorenzo a reçu le projet d'appel d'offre. Mais c'est mal connaître l'homme qui, après plusieurs relances du président de la FTF, eu égard au délai de la CAF, finira par demander à la Fédération de choisir Sergio Sport pour la CAN 2017. Erreur ! « *Il restait une semaine pour que le délai de la CAF expire. Et vu que nous avons des échantillons de l'équipementier Macron sous la main, nous les avons présentés à la CAF qui les a validés* », avons-nous appris dans l'entourage du président de la FTF.

C'est clair. Macron sera l'équipementier des Eperviers du Togo lors de la pro-

chaine Coupe d'Afrique des Nations. Ce, en dépit de la méchanceté gratuite de certains acteurs, y compris un ministre, qui se sont retrouvés le 06 novembre 2016 à l'hôtel le Berceau à Notsè pour tenter de faire capoter la signature. En vain ! Pour tout sceller, la FTF a proposé un contrat de deux ans renouvelable à Macron. Une copie de ce contrat a donc été envoyée au ministre des Sports pour observations et avis éventuels. Depuis, c'est le silence radio. Guy Lorenzo n'a fait aucun retour à la FTF sur les termes de ce contrat, comme pour témoigner son « *amour* » à Sergio Sport.

Entre-temps à Lomé pour la signature du contrat avec la FTF, la délégation de l'équipementier Macron n'a pas été reçue par le ministre des Sports, ce dernier ayant signalé son indisponibilité pour cause de « *rhume* ». C'est finalement Macron qui sauvera les meubles à Tunis en apportant des équipements aux Eperviers du Togo, dans le cadre de leurs matches amicaux contre les Iles Comores, et contre le Maroc mardi dernier.

Réaction exclusive de l'équipementier Macron

Dans une interview qu'il vient d'accorder à notre confrère en ligne africatosports.com, Francesco Ventura, Responsable Afrique et Asie à Macron, déclare : « *nous sommes très enthousiastes au siège de la société Macron en Italie suite à la signature de ce contrat et nous allons suivre et supporter les Eperviers lors de la CAN 2017. Macron vise à devenir toujours plus visible au niveau mondial. Notre objectif est de proposer des projets de sponsoring qui puissent être liés à l'ouverture de magasins officiels où les supporters pourront trouver le merchandising officiel de chaque club et fédération qu'ils supportent. Ainsi, nous pouvons générer des retombés économiques pour les clubs et les fédérations, augmenter la fidélisation des supporters par rapport aux clubs et fédérations, et garantir une visibilité optimale de notre marque. Nous sommes actuellement en négociations avec d'autres Fédérations et clubs importants en Afrique* ».

Sergio Sport donne son avis...sans convaincre

« *Que la FTF publie le contrat signé avec Macron pour que les*

choses soient claires ». Ces propos tenus par Serge Bénissan, directeur général de Sergio Sport, sur la radio Pyramide FM, dans l'émission Pyramide des Sports, provoquent une onde de choc. Comme si lui-même avait déjà par le passé rendu public un de ses contrats qui le liait à la FTF. Même pour le tournoi de l'UEMOA pour lequel le ministre Lorenzo a confié le volet Marketing & Communication à son « *ami* », alors qu'il avait la possibilité de procéder par appel d'offre pour que les sociétés qui sont également intéressées, ait des chances égales, nous n'avons aucune idée du contrat, au moment où Serge Bénissan se plaît à vouloir donner le bon exemple sur des antennes. A l'analyse de ses propres manquements, le directeur général de Sergio Sport pouvait faire économie de cette sortie maladroite.

Entre Serge Bénissan que nous avons écouté sur des radios et celui qui nous a reçu lors de nos recoupements, c'est le jour et la nuit. « *Je n'ai aucun problème avec le président de la FTF. Je n'ai pas créé ma marque pour les Eperviers du Togo exclusivement. C'est pour tout le monde. Je ne me prends pas la tête dans cette affaire d'équipementier pour la CAN 2017. On m'a sollicité pour un service. Je l'ai fait et j'en suis fier* », déclare Serge Bénissan à notre rédaction. « *Que j'habille l'équipe nationale ou pas, c'est le dernier de mes soucis* », affirme-t-il. « *Je n'ai aucune relation particulière avec le ministre Lorenzo, contrairement à ce qu'il se raconte* », soutient Serge Bénissan.

C'est dans cette ambiance délétère savamment entretenue par ceux qui aiment la crise plutôt que le football togolais, que se préparent les Eperviers du Togo pour la CAN 2017. La cupidité, la vénalité, la soif de s'enrichir, la corruption sont autant de maux dont souffre le sport roi national, et qu'il va falloir conjurer. Décidément, les habitudes de la maison ont la carapace dure. Mais le bureau exécutif de la FTF affiche une sérénité à toute épreuve, avec comme seul objectif d'aider le football togolais à retrouver ses lettres de noblesse.

ENTREPRISE

Bras de fer OTR - BB Lomé : vers un dénouement

Fin 2015. La Brasserie BB Lomé fait l'objet d'un redressement fiscal de l'Office Togolais des Recettes (OTR) d'une coquette somme de 65 milliards F CFA. Cette affaire qui est à l'origine de moult négociations à des niveaux plus élevés, semble connaître un début de solution.

Elom ATTISSOGBE

C'était un cadeau de fin d'année empoisonné pour la Brasserie BB Lomé en 2015. Après avoir brandi la menace de délocalisation de ses usines vers la Côte d'Ivoire, l'industrie brassicole opérant au Togo est revenue à de meilleurs sentiments.

De l'avis d'un fiscaliste que nous avons réussi à interroger sur le processus de redressement fiscal, « avant qu'on en

arrive à la fermeture d'une entreprise, c'est qu'on doit avoir vidé le contentieux fiscal. La procédure de redressement est généralement longue et permet aux entreprises, si elles ont des arguments solides, d'importantes marges de recours. Le principe pour les impôts, c'est de maximiser et le principe pour les sociétés, c'est de minimiser. La vérité se trouvant quelque part entre les deux ».

Selon nos indiscrétions, la Brasserie BB Lomé a vu son revenu à 10 milliards F CFA.



La direction générale de la Brasserie BB Lomé

Brasserie BB Lomé a privilégié la piste du dialogue, en revisitant les chefs de redressement de l'OTR.

De 65 milliards F CFA annoncés, le montant du redressement est entre-temps

« La Brasserie a insisté que c'est 4 milliards F CFA qu'elle doit. Le différend porte sur le montant », nous apprend un cadre en poste à la Brasserie BB Lomé qui n'a pas voulu que son nom soit cité. « La

Brasserie, quand elle reçoit les cannettes, les déclare comme matières premières, donc sans frais de douane. Après avoir rempli ces cannettes de bière, ça devient un produit fini. Or, dans le redressement, l'OTR dit que la cannette est un produit fini, car déjà entièrement fabriqué. Le débat est sur l'interprétation. Actuellement, c'est l'accalmie. Et on se dirige vers un règlement entre les deux parties », affirme notre source.

La Brasserie BB Lomé a un nouveau directeur général adjoint depuis quelques mois. La patate chaude a été filée à Thierry Feraud qui a été nommé en remplacement de Renson Olivier.

BANQUE

Ecobank accorde un financement à AinFin

Le groupe Ecobank a accordé un financement de 248 000 dollars à AinFin, la start-up spécialisée dans les technologies financières. L'argent servira de fonds d'amorçage, pour le développement et l'extension à l'Afrique de Swifin, une solution permettant aux banques d'offrir des services de transactions bancaires à des personnes possédant un compte physique ou non.

Une première expérimentation du produit est prévue très prochainement en Ouganda. Tirant avantage des avancées de la législation dans ce pays en matière d'agents de banque, Swifin devrait y permettre à ses utilisateurs,

de réaliser tout type de transactions tant au niveau local, qu'international. Ils pourront ainsi recevoir des paiements, gérer leurs fonds en banque et effectuer diverses autres opérations financières à partir d'une interface sur leurs

téléphones mobiles.

ligne avec sa stratégie, vi-



Adé Ayéyémi, directeur général du groupe Ecobank

Ce placement effectué par Ecobank entre en droite

ses revenus. Ses dirigeants ont récemment annoncé le lancement d'une application bancaire mobile utilisable dans toute l'Afrique, sans donner plus de détails sur les partenaires techniques de ce projet.

Au Kenya, le groupe prévoit de fermer neuf agences et d'offrir plus de services via le digital. Il n'est toutefois pas précisé si le groupe basé à Lomé prendra une participation dans le capital d'AinFin.

RÉHABILITATION ET LA CONSTRUCTION DU BACKBONE LOMÉ-CINKASSÉ

Le Togo en quête de financement

Lors du conseil des ministres du 08 novembre 2016, le gouvernement togolais a révélé qu'il est en quête de financement pour la réhabilitation et la construction du backbone Lomé - Cinkassé. Cette requête de financement a été déposée lors de la 6ème conférence internationale de Tokyo sur le développement de l'Afrique (TICAD VI), organisée par la coopération japonaise, les 27 et 28 août 2016, à Nairobi au Kenya.

A travers la réhabilitation et la construction du réseau de fibre optique entre la capitale et Cinkassé, le gouvernement voudrait apporter l'Internet à très haut débit, à plus de

populations, dans le cadre de son projet de fourniture d'une connectivité data de haute qualité, sur l'ensemble du territoire national. Pour les ministres réunis autour du

président de la République, Faure Gnassingbé, la matérialisation du backbone Lomé - Cinkassé « assurera la baisse des coûts de communication et améliorera très significativement la qualité de service au Togo et dans les échanges avec la sous-région et, plus largement, avec le reste du monde ». Ce Conseil des ministres a également dévoilé une autre requête de financement déposée par le Togo, lors du TICAD VI. Elle porte sur la création d'une technopole

comprenant un data center

l'Etat de faire du Togo un vé-



Sédom Klassou, Premier ministre

et un centre d'innovation. Des infrastructures qui s'inscrivent dans « la stratégie de

ritable hub numérique dans la sous-région ».

JUSTICE TOGOLAISE

Aboudou Assouma, la chute silencieuse d'un alchimiste du droit

Le constat est partagé par toutes les couches de la société togolaise sur l'état de la justice. Ce ne sont pas les résultats des sondages de l'institut Afrobaromètre qui le démentiront. La justice togolaise est une justice aux ordres, une justice des riches, une justice à double vitesse. Les qualificatifs ne manquent pas pour qualifier ce troisième pouvoir devenu un rouleau compresseur aux mains des juges indélicats guidés par un certain Aboudou Assouma, président de la Cour constitutionnelle, un homme devenu plus royaliste que le « Roi ».

Béatrice AGBODJINOU

Les Togolais ont découvert, malgré eux, Aboudou Assouma en décembre 1991 dans le second gouvernement de Me Joseph Kokou Koffigoh, suite à l'attaque de la Primature, comme ministre délégué à la Défense. Mais depuis plusieurs décennies, les Togolais se sont familiarisés avec le président de la Cour Constitutionnelle, poste devenu éternel à ce faucon du droit qui croit, sans doute, mordicus que Faure Gnassingbé ne peut pas l'y démettre ! L'ancien gendarme est à la base de tous les scandales judiciaires du Togo. Les juges sont devenus ses serpillères qu'il trim-

balle à sa guise et au gré de ses sombres humeurs, leur faisant rendre des jugements d'alchimiste depuis son fauteuil, arguant des fois qu'il opère sur instruction personnelle de Faure Gnassingbé.

S'il a réussi à faire couler et descendre aux oubliettes un certain Robert Bakai (ancien procureur de la République près du Tribunal de Lomé), ou encore Abalo Pétchélébia (ancien président de la Cour Suprême Togolaise), ce n'est pas le juge Olivier Sronvie, le désormais ex-président de la Cour d'appel de Lomé qui a pu lui résister. Le juge Olivier Sronvie qui vient d'être

suspendu pour trois ans pour fautes graves et qui se voit sacrifier sur l'autel du président de la Cour constitutionnelle. L'heure de la modernisation de la justice togolaise n'est pas prête de sonner à cause des mains noires tapies dans l'ombre. Le président Faure Gnassingbé gagnerait à sortir de son sommeil profond pour donner un grand coup de fouet dans cette fourmilière, au risque d'une explosion au sein du troisième pouvoir. Dans un pays où la justice est érigée en un instrument d'injustice sociale et de règlement de compte, quels que soient les gages de stabilité qu'on croit détenir, tôt ou tard, le volcan entre en éruption et les conséquences risquent de détruire le tissu social. Le 5 octobre 1990 reste un exemple palpable à cet effet.

Magistrat de son État, il trône sur la République avec des intrusions intempestives dans des dossiers que les juges togolais pouvaient pourtant trancher sans les pesanteurs qu'il leur fait subir au quotidien. Les témoignages sont

légion. Ils sont nombreux ceux qui en ont fait les frais. Il est temps que les juges togolais cessent de rendre les décisions de justice en fonction des desideratas de cet ancien gendarme. La liberté et l'indépendance de la justice togolaise sont à ce prix. Le Togo est appelé à progresser dans tous les classements. Mais il n'y a pas de développement possible dans une société où la justice se rend à la Ponce Pilate. Le pays doit faire le courageux effort de rompre avec ces mauvaises habitudes.

En 2008, le président de la Cour constitutionnelle togolaise brillait en invectives face aux dérives devenues monnaie courante au sein de la justice togolaise. Litiges fonciers, affaires politiques, règlements de compte personnels, tout y passe, arrosé de sommes mirobolantes pour le bonheur des juges. C'est avec une certaine aisance qu'il déclarait : « Ça ne vas pas à la justice ». La corruption s'y est installée. Le Peuple Togolais se plaint que la justice est à deux vitesses : une

justice pour les pauvres qui succombent à leur triste sort et une justice pour les riches qui achètent la conscience de certains magistrats. Même les professionnels du droit (auxiliaires de justice et avocats) se plaignent de « la loi du plus offrant ». « Ce n'est pas normal », a déclaré Aboudou Assouma au sortir de l'Assemblée générale de son association. Faut-il rire ou en pleurer ?

Aboudou Assouma pensait dresser un sombre portrait des acteurs de la justice, mais s'y retrouve au finish, accablé par de nombreux dossiers. Il a bien dépeint la situation. Sauf qu'aujourd'hui, tout se retourne contre lui.

Huit ans après cette tapageuse assemblée générale, Robert Bakai, Abalo Pétchélébia et autres, sans être des saints, ont été garés. Et pourtant, la justice togolaise continue sa descente aux enfers. Tant que le mal qui ronge cette justice ne sera pas détruit à la racine, le processus de modernisation de la justice togolaise aura du mal à aboutir.

SELON LEGATUM INSTITUTE

Les pays africains les plus prospères en 2016

Intitulée «Africa Prosperity Report 2016», l'étude classe 38 pays africains en fonction de la prospérité qui y règne. L'Afrique du Sud reste le pays africain le plus prospère en Afrique, selon ce rapport publié le 1er juin par le think tank londonien Legatum Institute.

Intitulée « Africa Prosperity Report 2016 », l'étude classe 38 pays africains en fonction de la prospérité qui y règne. L'Afrique du Sud reste le pays africain le plus prospère en Afrique, selon ce rapport publié le 1er juin par le think tank londonien Legatum Institute.

Legatum Institute établit son classement en se basant les niveaux de PIB par habitant ainsi que sur 89 facteurs qu'il regroupe en huit grandes catégories: l'économie, la présence d'opportunités d'entrepreneuriat, la gouvernance, l'éducation, la santé, la sécurité, la liberté personnelle

et enfin le capital social. La catégorie « liberté personnelle » inclut, entre autres, la liberté d'expression et de conscience ainsi que la tolérance à l'égard des minorités. Bien qu'elle n'occupe actuellement que le rang de 3^e puissance économique du continent derrière le Nigeria et l'Égypte, la nation-arc-en-ciel doit sa suprématie en matière de prospérité à ses bonnes performances dans les catégories éducation, capital social, santé, gouvernance, présence d'opportunités d'entrepreneuriat et liberté personnelle. L'économie la plus industrialisée du continent réalise

cependant des performances moyennes dans les domaines de l'économie avec un score de 12 points et de sécurité avec un score de 19 points. Plus le nombre de points attribués est important, plus la catégorie est problématique pour le pays.

Le Botswana est le deuxième pays le plus prospère du continent, Et c'est ce sont les catégories éducation, gouvernance, présence d'opportunités d'entrepreneuriat, sécurité et liberté personnelle qui ont tiré ce pays vers le haut.

Le Maroc occupe la troisième position dans ce classement devant la Namibie, l'Algérie, la Tunisie, le Sénégal, le Rwanda et le Ghana. Le Burkina Faso ferme le Top 10.

(Voir le classement des 38 pays africains étudiés ci-dessous).

Legatum Institute souligne, que le Rwanda a réalisé la plus forte progression par rapport à la précédente édition du classement grâce notamment aux réformes lancées dans le domaine du renforcement de l'Etat de droit et de la lutte contre la corruption. Le Sénégal et le Burkina Faso ont aussi réalisé de belles progressions du fait de l'amélioration de leurs performances dans les domaines de la liberté personnelle et de la gouvernance.

1-Afrique du Sud
2-Botswana
3-Maroc
4-Namibie
5-Algérie
6-Tunisie
7-Sénégal
8-Rwanda
9-Ghana
10- Burkina Faso
11-Kenya

12-Bénin
13-Egypte
14-Mali
15-Zambie
16-Niger
17-Ouganda
18-Cameroun
19-Tanzanie
20-Côte d'Ivoire
21-Mozambique
22-Djibouti
23-Mauritanie
24-Malawi
25-Sierra Leone
26-Nigeria
27-Ethiopie
28-République du Congo
29-Zimbabwe
30-Togo
31-Guinée
32-Liberia
33-Angola
34-Soudan
35-RD Congo
36-Burundi
37-Tchad
38-Centrafricaine

2017 VU PAR LE « GLOBAL ENTREPRENEURSHIP

Ces pays africains où il fait bon entreprendre

La Tunisie, le Botswana et l'Afrique du Sud figurent en tête de liste des pays africains où il fait bon entreprendre, selon le « Global Entrepreneurship Index 2017 », publié le 13 novembre 2016 par le Global Entrepreneurship and Development Institute (GEDI, Londres). Le Togo est absent de la liste.

La Tunisie occupe le 42ème rang à l'échelle mondiale. Elle est ainsi mieux classée que l'Italie, l'Inde, la Chine et la Russie.

Le Botswana et l'Afrique du Sud occupent respectivement les 52ème et 55ème positions sur l'ensemble des 137 pays étudiés.

La Namibie occupe la 4ème position, à l'échelle africaine, dans ce



classement qui évalue la qualité et les dynamiques des systèmes d'entrepreneuriat, devant le Maroc, l'Algérie, le Gabon, l'Egypte et le Ghana.

Le Swaziland ferme le Top 10 africain (Voir le classement 2017 des 36 pays africains étudiés en bas de page).

Les plus fortes progressions enregistrées, cette année, par rapport au classement publié en 2016 concernent la Tunisie (+20 rangs), Ghana (+13 rangs) et le Gabon (+11 rangs),

Les plus forts reculs ont été enregistrés en Libye (-25 rangs) et au Nigeria (-14 rangs).

A l'échelle internationale, les Etats-Unis occupent la première marche du podium, devant la Suisse, le Canada, la Suède, le Danemark, l'Islande, l'Australie, le Royaume-Uni, l'Irlande et les Pays-Bas.

Le classement Global Entrepreneurship Index se base sur de nombreux critères dont la perception de l'entrepreneuriat par la société, le niveau du risque, la qualité de l'éducation, les compétences en matière de création de start-up, le niveau d'usage d'Internet, le niveau de corruption, la liberté économique et la profondeur du mar-

ché des capitaux.

«Notre indice donne aux décideurs un outil pour comprendre les forces et les faiblesses entrepreneuriales de leur pays, leur permettant ainsi de mettre en œuvre des politiques qui favorisent l'esprit de l'entreprise productive», explique le GEDI.

Classement des pays africains où il fait bon entreprendre en 2017

- 1-Tunisie (42è rang à l'échelle mondiale)
- 2-Botswana (52è)
- 3-Afrique du Sud (55è)
- 4-Namibie (60è)
- 5-Maroc (70è)
- 6-Algérie (73è)
- 7-Gabon (75è)
- 8-Egypte (81è)
- 9-Ghana (86è)
- 10-Swaziland (88è)
- 11-Zambie (96è)
- 12-Nigeria (99è)
- 13-Sénégal (102è)
- 14- Rwanda (103è)
- 15-Libye (104è)
- 16-Kenya (107è)
- 17-Ethiopie (109è)
- 18-Côte d'Ivoire (112è)
- 19-Gambie (115è)
- 20-Cameroun (116è)
- 21-Tanzanie (118è)
- 22-Mali (119è)
- 23-Liberia (121è)
- 24-Mozambique (123è)
- 25-Madagascar (124è)
- 26-Angola (125è)
- 27-Ouganda (126è)
- 28-Bénin (127è)
- 29-Malawi (130è)
- 30-Guinée (131è)
- 31-Burkina Faso (132è)
- 32-Mauritanie (134è)
- 34-Sierra Leone (135è)
- 35- Burundi (136è)
- 36-Tchad (137è)

TRIBUNE



Ce que l'Afrique peut attendre de la COP 22

par Ibrahim Assane Mayaki, secrétaire exécutif du NEPAD.

L'accord de 2001 avait vu, entre autres, le lancement du Mécanisme de développement propre (MDP) qui visait à fournir un appui technologique et financier aux pays en voie de développement pour atténuer les impacts des changements climatiques. À la COP 22, qui se tient à Marrakech du 7 au 18 novembre, des décisions de fond sur la mise en œuvre de l'accord historique de Paris sur le climat sont attendues.

Pour l'Afrique, la question de l'adaptation reste la première priorité. Les changements climatiques sont réels et se produisent à un rythme plus accéléré qu'initialement estimé, avec des impacts et effets ravageurs sur le continent africain. À tel point que retarder le temps de l'action pourrait annihiler les progrès économiques enregistrés par bon nombre de pays du continent. À l'opposé, un débat vigoureux tourné vers l'action pourrait entraîner des bénéfices à plusieurs niveaux tant économique et financier que social ou environnemental. Les changements climatiques représentent, tout particulièrement pour l'Afrique, une occasion de repenser les modèles de développement. C'est ce qu'ont compris les dirigeants politiques et acteurs économiques africains qui s'engagent collectivement dans les négociations et actions en faveur du climat. L'Afrique, à travers l'Union africaine (UA) et ses diverses instances, a joué un rôle clé dans le débat sur les changements climatiques, en veillant à ce que le continent adopte une position commune dans les négociations internationales.

L'Afrique doit continuer à parler d'une seule voix dans les débats et dans l'action climatique. Dans le cadre de l'UA, de la mise en œuvre du NEPAD mais aussi de l'Agenda 2063, les dirigeants africains ont adopté un plan d'action pour l'environnement (PAE) pour faire face aux défis environnementaux du continent. Ce plan d'action

visé à promouvoir l'utilisation durable des ressources naturelles de l'Afrique, à renforcer l'appui public et politique aux initiatives environnementales et à favoriser l'intégration des questions environnementales dans les stratégies de réduction de la pauvreté. Il permet également la mobilisation de ressources vers des programmes comme la « Grande muraille verte » pour lutter contre la désertification.

En 2014, le NEPAD a également lancé avec succès un Fonds sur les changements climatiques avec l'appui du gouvernement allemand. Ce Fonds offre une assistance technique et financière aux États membres de l'UA, aux Communautés économiques régionales et aux institutions. Les moyens d'existence dépendent largement des activités agricoles dans la majeure partie du continent, domaine dans lequel les pressions sont particulièrement prononcées. Plusieurs programmes aux plans régional et continental pourraient constituer d'autres points d'entrée, tels que le Programme détaillé pour le développement de l'agriculture en Afrique (PD-DAA). La capacité africaine en matière de risque (ARC), quant à elle, aide les États membres à améliorer leurs moyens pour mieux planifier, préparer et réagir aux événements météorologiques extrêmes et aux catastrophes naturelles, protégeant les moyens de production et contribuant ainsi la sécurité alimentaire.

Afin de consolider ces progrès dans le contexte de la COP22, le Groupe africain de négociateurs a notamment appelé à de nouveaux investissements dans la transformation agricole. Ils ont identifié les problèmes critiques qui doivent être abordés à Marrakech, y compris les systèmes d'alerte rapide, les évaluations des risques et de la vulnérabilité pour l'agriculture, les services d'information et les systèmes de financement et d'assurance contre les

risques climatiques.

L'Afrique a eu une voix singulière dans les négociations environnementales mondiales et préconise un plus grand respect du principe des responsabilités communes mais différenciées. Dans l'application de ce principe, les régimes d'aide au développement et de financement du climat ont été les principales sources de transfert technologique, de soutien financier pour le développement et la mise en œuvre de projets, le renforcement des capacités, le soutien institutionnel, etc. Ainsi, l'engagement de 100 milliards de dollars par an d'ici 2020 représente une opportunité pour faire progresser le développement résilient de l'Afrique face aux changements climatiques. Les négociateurs africains devraient inciter les pays développés à accroître leurs appuis financiers à l'adaptation avant la période 2020 et à mieux répondre aux besoins immédiats des États africains vulnérables.

Soulignons néanmoins que la prolifération des fonds sur les changements climatiques crée des problèmes d'accès pour les pays africains. Le financement de l'adaptation aux changements climatiques dans l'agriculture est peut-être l'une des questions les plus importantes à résoudre à Marrakech. Le continent africain a besoin d'un accès direct à tous les nouveaux fonds avec une gestion minimale par des intermédiaires.

Cette COP qui se tient en terre africaine représente une occasion unique de faire valoir les besoins du continent et de consolider nos acquis tout en concevant dès aujourd'hui les modèles de notre croissance future. Nous n'avons pas d'autre choix que d'y parvenir, au risque le cas échéant de ne pas remplir notre devoir à l'égard des peuples d'Afrique, soumis plus que tout autre aux rigueurs des changements climatiques à l'œuvre.

CAN 2017 / MATCH AMICAL MAROC - TOGO

Hervé Renard satisfait de la victoire face aux Eperviers

Le Maroc a renversé le Togo (2-1) en match amical dans le cadre de la trêve internationale de novembre. Menés depuis la 8^e minute suite à un but de Floyd Ayité, les Lions de l'Atlas ont égalisé puis repris l'avantage grâce au doublé de Boutaïb.

C'est un succès qui contente le sélectionneur du Maroc, Hervé Renard.

« On est satisfait du résultat.

Félicitations aux joueurs, puisque le 11 de départ était totalement différent que celui qui a joué contre la Côte

d'Ivoire. C'était pour moi une dernière revue d'effectif avant de faire une liste pour la Coupe d'Afrique», a laissé entendre le technicien français au micro d'Arryadia. « Il y avait de la déception les deux jours qui ont suivi le match contre la Côte d'Ivoire, parce qu'on voulait vraiment

gagner ce match. Maintenant on continue notre petit



chemin, je pense qu'on est

sur la bonne voie... », avait-il ajouté avant de conclure : « On commencera les préparations le 28 décembre aux Emirats. On fera une préparation et on reviendra le 12 sur le Gabon pour préparer notre match du 16 janvier contre la RD Congo ».

(Source : Africatopsports)

FOOTBALL

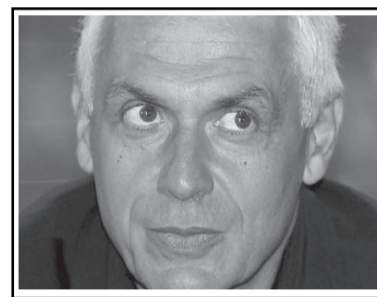
Hubert Velud rêve encore des Eperviers

Entraîneur à succès désormais du Tout Puissant Mazembe, Hubert Velud garde de très bons souvenirs de son passage au Togo où il a dirigé les Eperviers. Une aventure stoppée net dans l'enclave de Cabinda en route la CAN en ce jour du 08 janvier 2010.

« De très bons souvenirs au niveau du parcours sportif et des résultats puisque nous avons réussi à nous qualifier dans un groupe très relevé,

composé du Cameroun, du Maroc et du Gabon, et également par rapport aux très bonnes relations avec les joueurs. Par contre, trauma-

tisme important après l'attaque du bus à Cabinda... qui



nous a empêchés de disputer la CAN 2010 en Angola.

Au-delà du drame humain, un grand sentiment de frustration sportive », nous a confié le technicien français à Africatopsports, dans un entretien.

L'ancien coach de l'USM Alger reste également un grand supporter des Eperviers et n'exclut pas un retour un jour: « La qualification du Togo pour la CAN 2017 m'a

sincèrement fait plaisir. Bien sûr, pour l'instant, le Togo possède un sélectionneur de grande qualité en la personne de Claude Le Roy et si, un jour, la place devient vacante, il est évident que, d'un côté à la fois affectif et professionnel, je serais motivé pour un retour dans un de mes pays d'adoption ».

FOOTBALL

Loïc Gagnon: le Togolais perdu en Slovaquie

Formé à Monaco et passé également par Nice, Loïc Gagnon n'a pas connu la trajectoire espérée. Dans une interview à France Football, le Togolais d'origine revient sur son parcours à part. Entre la DH, un séjour au Brésil puis désormais son club en Slovaquie (FC Spartak Trnava). Extraits..

« À dix-sept ou dix-huit ans, j'avais beaucoup de sollicitations d'agents qui me promettaient la lune. J'étais un peu chamboulé par tout ça, et j'ai fini par changer d'agent. Mais toutes ces promesses ne se sont jamais produites ».

« Dans ma tête, je pensais déjà être arrivé alors que pas du tout, je devais encore travailler. Et j'ai surtout écouté cet agent qui me promettait ce contrat pro... Il faisait ce qu'il voulait de moi. Il m'a envoyé faire un essai à Sion, l'entraîneur là-bas était satisfait et voulait me faire signer mais ça ne s'est finalement pas fait, et encore aujourd'hui, je ne sais toujours pas pourquoi. J'étais dégoûté, ça m'a mis un gros coup au moral ».

« J'essayais bien de m'entraîner par ci, par là pour garder la

forme. Mais cela a été un combat mental. Je n'avais jamais connu d'épreuve aussi difficile dans ma vie. Ça m'a forgé. J'ai fini par signer à Ivry, en CFA. Ils souhaitaient me conserver par la suite, mais je voulais mieux. Derrière, ma copine de l'époque, rencontrée à Nice, est tombée enceinte. Étant à moitié au chômage, ce n'était pas simple. On a tout de même décidé de garder l'enfant, et je suis allé la rejoindre dans le sud. J'ai pris une licence à Cagnes-sur-Mer, en DH. C'était un sacrifice, je ne pouvais pas la laisser s'occuper seule du petit ».

« À la trêve, un agent qui me connaissait depuis Nice me reconnaît et me dit : « Mais qu'est-ce que tu fous là, en DH ? Ce n'est pas ta place ». Il me propose d'aller au Brésil. J'étais

perdu, je me suis dit que ça ne pouvait pas être mal. Avec l'accord de mon amie et de mes parents, j'accepte d'y aller. Je



n'y suis resté que quatre mois. C'était un club de troisième division, une tout autre vie, une tout autre manière de jouer au foot. Je n'étais pas à ma place ».

« En Slovaquie, c'est très physique. Il y a plus de joueurs techniques en France, mais l'intensité est bonne. Ça en fait un bon Championnat. Cet été, on a été éliminés au troisième tour préliminaire de Ligue Europa par l'Austria Vienne (NDLR :

aux tirs au but). Jouer ce genre de match donne envie d'en donner toujours plus. Je me suis dit que c'était là que je voulais être.

Ça me pousse à travailler tous les jours plus. »

« Avant de signer, j'avais la possibilité de revenir en France, en Ligue 2, à Amiens. Mais je voulais faire mes preuves en D1 ici. Je ne sais pas si je le regrette, mais cela a été ma décision. Même si mon objectif reste de revenir en France. Jusqu'à la fin, je ne lâcherai rien pour y arriver, j'ai fait des erreurs de jeunesse, des mauvais choix. Car si j'avais été plus sérieux,

plus assidu, plus humble, j'aurais pu être en Ligue 1 depuis un certain temps ».

LA NOUVELLE
TRIBUNE

Hebdomadaire togolais d'investigation, d'analyses, et de publicité

Récépissé No 0546/31/05/16/
HAAC

Siège social : Boulevard du 13
janvier, à côté de Sergio Sport,
en face de la clinique Alodo
01 BP : 60264 Lomé-Togo
E-mail : lanouvelletribunetogo@
gmail.com

Directeur de la Publication

Elom K. ATTISSOGBE
Tél : (+228) 91 90 48 04 /
98 01 82 02

Rédacteur en chef

Nicolas EDORH

Rédaction

Elom ATTISSOGBE
Nicolas EDORH
Béatrice AGBODJINOU

Infographie

La Nouvelle Tribune

Impression

La Colombe, Agbalépédo

Tirage

1000 exemplaires



LE FONDS GARI EST DESORMAIS MEMBRE DU GROUPE AFRICAN GUARANTEE FUND



Chaque jour en Afrique, des milliers de PME transforment positivement la vie des populations et font bouger les lignes.

Modernisation des exploitations agricoles, acquisition de matériels de production, développement des énergies renouvelables sont autant de projets qu'elles font financer par leurs banques.

Pour contribuer efficacement à faire de cette dynamique un levier de développement, African Guarantee Fund (AGF) partage les risques liés au financement des PME que prennent les Institutions bancaires et renforce leurs capacités dans la gestion de leur portefeuille.

Résolument tourné vers l'avenir, AGF a fait le choix de la croissance externe.

En acquérant le fonds Gari en décembre 2015, AGF consolide sa présence en Afrique de l'Ouest afin d'être encore plus proche de ses partenaires.



MAURITIUS HQ Office
C/o Conselex Ltd
4th Floor Les Jamalacs Building
Vieux Conseil Street, Port Louis
Mauritius

KENYA Office
7th Floor Mayfair Centre
Ralph Bunch Road, Upper Hill
P.O Box 57795 00200 Nairobi
Kenya

TOGO Office
68, avenue de la Libération,
Immeuble BOAD
B.P 985 Lomé
Togo

www.africanguaranteefund.com